

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE – PARIS IV

MODULE DE PRÉPARATION AUX
AGRÉGATIONS DE LETTRES MODERNES, DE
LETTRES CLASSIQUES ET DE GRAMMAIRE
Document provisoire et non contractuel,
en attente de plus amples informations

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

*
* *

UFR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPARÉE

Directeur : Monsieur le Professeur Bernard FRANCO
En Sorbonne, Escalier G 3^e étage
1, rue Victor Cousin, 75 230 Paris CEDEX 05
Téléphone 01 40 46 32 32/26 44

UFR DE LANGUE FRANÇAISE

Directeur : Monsieur le Professeur Olivier SOUTET
En Sorbonne, Escalier G, Rez-de-chaussée
1, rue Victor Cousin, 75 230 Paris CEDEX 05
Téléphone 01 40 46 25 21 /Fax 01 40 46 32 54



Table des matières

I- INFORMATIONS PRATIQUES.....	3
Inscriptions, réunions de rentrée, début des cours.	
Sites Internet	
Aides allouées aux étudiants passant l'agrégation	
II- PRESENTATION DES CONCOURS : EPREUVES, PROGRAMMES, CALENDRIERS	
AGREGATION DE LETTRES MODERNES	7
Epreuves du concours externe	
Programme session 2016-2017	
Calendrier de la session 2016-2017	
AGREGATION DE LETTRES CLASSIQUES.....	10
Epreuves du concours externe (JO du 6 janvier 2010)	
Programme session 2016-2017	
Calendrier de la session 2016-2017	
AGREGATION DE GRAMMAIRE	13
Epreuves du concours externe (JO du 6 janvier 2010)	
Programme session 2016-2017	
Calendrier de la session 2016-2017	
CALENDRIER DES EPREUVES DES AGREGATIONS INTERNES	17
CERTIFICATS DE LANGUE ET D'INFORMATIQUE EXIGES DES LAUREATS AUX CONCOURS DU SECOND DEGRE	1
III- PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	20
PLANNING DE LA PREPARATION AUX AGREGATIONS INTERNES	21
MODULES DE PREPARATION À L'AGREGATION EXTERNE	23
Agrégation de Lettres modernes	23
Agrégation de Lettres classiques.....	24
Agrégation de grammaire.....	26
CALENDRIER DES CONCOURS BLANCS (AGREGATIONS INTERNES ET EXTERNES)	28
CALENDRIER DES JOURNEES D'ETUDE	29
ENSEIGNEMENTS DE LITTERATURE	
SPECIFIQUES AUX MODULES DE PREPARATION À L'AGRÉGATION.....	30
ENSEIGNEMENTS DE LANGUE FRANÇAISE	
SPECIFIQUES AUX MODULES DE PREPARATION À L'AGRÉGATION.....	33
ENSEIGNEMENTS DE LATIN	
SPECIFIQUES AUX MODULES DE PREPARATION À L'AGRÉGATION.....	35
ENSEIGNEMENTS DE GREC	
SPECIFIQUES AUX MODULES DE PREPARATION À L'AGRÉGATION.....	37
STAGES INTENSIFS DE REMISE A NIVEAU.....	39

I / INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS, REUNIONS DE RENTREE, DEBUT DES COURS

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LA PREPARATION AUX CONCOURS :

L'inscription administrative aux Modules préparant à l'agrégation se fait exclusivement à l'Université Paris-Sorbonne (bureau de la scolarité master).

Attention : Cette inscription est distincte de l'inscription aux concours qui doit avoir été faite individuellement auprès du SIAC 2 par Internet , du 8 septembre au 13 octobre 2016.

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES :

Les étudiants préparant l'agrégation se répartiront à leur convenance dans les TD de littérature française, de littérature comparée, d'explication improvisée et de français moderne.

Les inscriptions se feront directement auprès des enseignants, lors des premières séances. En cas de déséquilibre problématique, les enseignants se réservent le droit de procéder à un réajustement.

N.B. : précisions concernant la préparation à l'agrégation :

Chaque étudiant est invité à suivre pour les enseignements de littérature 1 TD de littérature française pour chacun des 6 siècles représentés, 1 TD par question de littérature comparée, 1 TD d'explication improvisée 16^e-17^e-18^e, et 1 TD d'explication improvisée 19^e- 20^e ; et pour les enseignements de Langue française, 1 TD d'ancien français et 1 TD de français moderne pour chacun des 5 siècles représentés.

Pour les séances de préparation aux épreuves orales sur programme, l'inscription se fera directement dans les TD de littérature française.

L'UFR de Langue française prévoit également d'assurer un entraînement à la question de grammaire figurant aux oraux d'admission.

REUNION DE RENTREE DES ETUDIANTS INSCRITS DANS LES MODULES DE PREPARATION À L'AGREGATIONS (LETTRES CLASSIQUES ET MODERNES, GRAMMAIRE)

Jeudi 15 septembre à 15h, Amphi Milne Edwards.

N.B. : cette réunion est précédée par la réunion de rentrée du Master MEEF, 14h-15h30, même amphi.

DEBUT DES COURS ET DES TD :

Lundi 19 septembre 2016

SITES INTERNET

Un certain nombre d'informations étant susceptibles d'être modifiées, les étudiants sont invités à consulter régulièrement le site internet de Paris-Sorbonne, en particulier les « actualités » de l'UFR de littératures française et comparée et l'ENT.

Ils trouveront également tous les renseignements nécessaires concernant l'organisation des concours, un « guide pratique », les sujets et les rapports des jurys des années précédentes sur le SIAC2 (Système d'Information et d'Aide aux concours du second degré, géré par le ministère de l'Éducation nationale) :

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html>

AIDES ALLOUEES AUX ETUDIANTS PASSANT L'AGREGATION (HORS DOCTORANTS SAUF FSDIE POUR REPROGRAPHIE DE THESE)

Outre les bourses sur critères sociaux du Crous, il existe d'autres aides spécifiques :

- les Allocations pour la Diversité dans la Fonction Publique (ADFP) de la Préfecture Ile de France (sous réserve de reconduction du dispositif pour l'année 2016-2017) pour les candidats à un concours A ou B de la Fonction publique,

- le Fonds de Solidarité des Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour apporter un soutien financier ponctuel aux étudiants confrontés à une difficulté financière ponctuelle,

- le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU) annuel, géré exclusivement par les assistantes sociales des étudiants,

- les exonérations ou remboursements des droits de scolarité susceptibles d'être accordés sur décision individuelle par M. le Président de l'Université à des étudiants non boursiers en grandes difficultés financières.

Contact - SERVICE DES BOURSES: Situé en Sorbonne, 1 rue Victor Cousin 75005 Paris, Galerie Richelieu, Entrée C 364. Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 16h . Accueil téléphonique tous les jours : Tél. 01 40 46 25 87 / 01 40 46 25 74. contact.bourses@paris-sorbonne.fr

Contact - Assistantes sociales : Assistantes sociales du Crous, détachées à Paris-Sorbonne : Bénédicte LACROIX, Sophie ROIDOT. Sur RDV au 01 40 46 34 34

Si vous êtes en doctorat, n'oubliez pas de vous renseigner auprès du service des Doctorats.

Contact - doctorat : Maison de la Recherche, 28, rue Serpente, 75006 PARIS. Bureau D303, 3ème étage. Mme Karine LEVEILLE. Tél. : 01.53.10.58.47. karine.leveille@paris-sorbonne.fr

II / PRÉSENTATION DES
CONCOURS : EPREUVES,
PROGRAMMES ET CALENDRIERS
2017

AGREGATION DE LETTRES MODERNES

DESCRIPTIF DES EPREUVES DE L'AGREGATION EXTERNE SECTION LETTRES MODERNES A COMPTE DE LA SESSION 2016-2017

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note **zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévus pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Le **programme** des quatre premières épreuves écrites d'admissibilité et des première, deuxième et quatrième épreuves orales d'admission **fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère** chargé de l'Éducation nationale :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98726/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-lettres-modernes.html>

ÉPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

- **Composition française sur un sujet se rapportant à un programme d'œuvres d'auteurs de langue française**
Durée : 7 heures
Coefficient 12
- **Étude grammaticale d'un texte français antérieur à 1500, extrait d'une œuvre inscrite au programme**
Durée : 3h
Coefficient 4
- **Étude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1500, extrait de l'une des œuvres inscrites au programme**
Durée : 3h
Coefficient 4
- **Composition française sur un sujet se rapportant à l'une des deux questions de littérature générale et comparée au programme**
Durée : 7 heures
Coefficient 10
- **Version latine ou version grecque, au choix du candidat formulé lors de l'inscription au concours**
Durée : 4 heures
Coefficient 5

L'usage du **dictionnaire latin-français et du dictionnaire grec-français est autorisé** respectivement pour la version latine et la version grecque.

- **Version, au choix du candidat, dans l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, polonais, portugais, roumain, russe, tchèque**
Durée : 4 heures
Coefficient 5

Pour les langues vivantes, **seul est autorisé l'usage du dictionnaire unilingue** dans la langue choisie, à l'**exception des épreuves d'arabe et d'hébreu** pour lesquelles l'usage du dictionnaire bilingue est admis.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'**apprécier la capacité du candidat**, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à **prendre en compte** dans le cadre de son enseignement **la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions** (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs qui le portent**, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

Un **entretien de dix minutes maximum** portant sur le contenu de l'exercice présenté **suit chacune des quatre épreuves** d'admission.

- **Leçon portant sur les œuvres d'auteurs de langue française inscrites au programme**
 - Durée de la préparation : 6 heures
 - Durée de l'épreuve : 40 minutes
 - Coefficient 13
- **Explication d'un texte de langue française tiré des œuvres au programme (textes postérieurs à 1500), accompagnée d'un exposé oral de grammaire portant sur le texte**
 - Durée de la préparation : 2 heures 30
 - Durée de l'épreuve (explication de texte et exposé de grammaire) : 40 minutes
 - Coefficient 12
- **Explication d'un texte de langue française extrait des œuvres au programme de l'enseignement du second degré**
 - Durée de la préparation : 2 heures
 - Durée de l'épreuve : 30 minutes
 - Coefficient 7
- **Commentaire d'un texte de littérature ancienne ou moderne extrait des œuvres au programme prévues pour la seconde composition française**
 - Durée de la préparation : **2 heures 30**
 - Durée de l'épreuve : 30 minutes
 - Coefficient 8

PROGRAMME DE L'AGREGATION DE LETTRES MODERNES 2017

Littérature française

- Christine de Pizan, *Le Livre du duc des vrais amants*, édition, traduction et présentation par Dominique Demartini et Didier Lechat, Paris, Champion Classiques, p. 133-423.
- Michel de Montaigne, *Essais*, livre III, édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, collection « Folio classique ».
- Molière, *Le Tartuffe* et *Le Misanthrope*, édition de Robert Jouanny, Paris, Classiques Garnier.
- Denis Diderot, *Le Neveu de Rameau*, édition de Pierre Chartier, Paris, Le Livre de Poche classique, p. 39-170.
- Victor Hugo, *Les Contemplations*, édition de Ludmila Charles-Wurtz, Paris, Le Livre de Poche classique.
- Jean Giono, *Les Âmes fortes*, Paris, Gallimard, collection « Folio ».

L'épreuve écrite d'étude grammaticale d'un texte français antérieur à 1500 et celle d'un texte français postérieur à 1500 ne comportent que les passages suivants :

- Christine de Pizan, *Le Livre du duc des vrais amants*, v. 2011 à 3451, édition, traduction et présentation par Dominique Demartini et Didier Lechat, Paris, Champion classique, p. 250-374 (vers et prose).
- Michel de Montaigne, *Essais*, livre III, chapitres VIII à XIII édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, collection « Folio classique », p. 201-481.
- Molière, *Le Misanthrope*, en entier, édition de Robert Jouanny, Paris, Classiques Garnier.
- Denis Diderot, *Le Neveu de Rameau*, en entier, édition de Pierre Chartier, Paris, Le Livre de Poche classique, 2002, p. 39-170.
- Victor Hugo, *Les Contemplations*, livres troisième (Les luttes et les rêves), quatrième (Paucæ meæ) et cinquième (En marche), édition de Ludmila Charles-Wurtz, Paris, Le Livre de Poche classique, p. 167-392.

- Jean Giono, *Les Âmes fortes*, Paris, Gallimard, collection « Folio », de la p. 120 (« Qui le croit ? Personne. On le sait, que tu es futée ») jusqu'à la fin du roman.

Littérature générale et comparée

Première question : « Inspirations méditerranéennes : aspects de l'essai au XXe siècle »

- Albert Camus, *Noces*, suivi de *L'Été*, Paris, Gallimard, collection « Folio ».
- Zbigniew Herbert, *Le Labyrinthe au bord de la mer*, traduction du polonais et avant-propos par Brigitte Gautier, Paris, Le Bruit du temps.
- Lawrence Durrell, *L'Ombre infinie de César. Regards sur la Provence*, traduction de l'anglais par Françoise Kestman, Paris, Gallimard, collection « Folio ».

Seconde question : « Formes de l'action poétique »

- René Char, *Fureur et mystère*, Paris, Gallimard, collection « Poésie/Gallimard ».
- Mahmoud Darwich, *La Terre nous est étroite et autres poèmes*, traduit de l'arabe par Elias Sanbar, Paris, Gallimard, collection « Poésie/Gallimard ».
- Federico Garcia Lorca, *Complaintes gitanes*, traduit de l'espagnol par Line Amselem, Paris, Allia.

AGREGATION EXTERNE DE LETTRES MODERNES : CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES

- Composition française sur un sujet se rapportant à un programme d'œuvres d'auteurs de langue française : date non communiquée.
- Étude grammaticale d'un texte français antérieur à 1500, extrait d'une œuvre inscrite au programme : date non communiquée.
- Étude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1500, extrait de l'une des œuvres inscrites au programme : date non communiquée.
- Composition française sur un sujet se rapportant à l'une des deux questions de littérature générale et comparée au programme : date non communiquée.
- Version latine ou version grecque au choix du candidat formulé lors de son inscription : date non communiquée.
- Version dans une langue vivante étrangère choisie par le candidat au moment de son inscription : date non communiquée.

AGREGATION DE LETTRES CLASSIQUES

DESCRIPTIF DES EPREUVES DE L'AGREGATION EXTERNE SECTION LETTRES CLASSIQUES

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note **zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévus pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Le **programme** des œuvres est **publié chaque année sur le site internet du ministère** chargé de l'Éducation nationale.

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITE

- **Dissertation française sur un sujet se rapportant à un programme d'œuvres**
Durée : 7 heures
Coefficient 16
- **Thème latin**
Durée : 4 heures
Coefficient 6
- **Thème grec**
Durée : 4 heures
Coefficient 6
- **Version grecque**
Durée : 4 heures
Coefficient 6
- **Version latine**
Durée : 4 heures
Coefficient 6

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'**apprécier la capacité du candidat**, en qualité de futur agent du service public d'éducation, **à prendre en compte** dans le cadre de son enseignement **la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchi le contexte, les différentes dimensions** (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs qui le portent**, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

- **Leçon portant sur les œuvres inscrites au programme, suivie d'un entretien avec le jury**
Durée de la préparation : 6 heures
Durée de l'épreuve : 55 minutes (leçon : 40 minutes ; entretien : 15 minutes]
Coefficient 10

Les livres jugés indispensables sont mis à la libre disposition des candidats.

- **Explication d'un texte de français moderne tiré des œuvres du programme (textes postérieurs à 1500), suivie d'un exposé de grammaire portant sur le texte et d'un entretien avec le jury**
Durée de la préparation : 2 heures 30
Durée de l'épreuve : 1 heure (explication de texte et exposé de grammaire : 45 minutes ; entretien : 15 minutes)
Coefficient 9.
- **Explication d'un texte ancien ou de moyen français tiré des œuvres du programme (texte antérieur à 1500), suivie d'un entretien avec le jury**
○ Durée de la préparation : 2 heures

- Durée de l'épreuve : 50 minutes (explication : 35 minutes ; entretien : 15 minutes)
- Coefficient 5
- **Explication d'un texte latin, suivie d'un entretien avec le jury**
 - Durée de la préparation : 2 heures
 - Durée de l'épreuve : 50 minutes (explication : 35 minutes ; entretien : 15 minutes)
 - Coefficient 8.
- **Explication d'un texte grec, suivie d'un entretien avec le jury**
 - Durée de la préparation : 2 heures
 - Durée de l'épreuve : 50 minutes (explication : 35 minutes ; entretien : 15 minutes)
 - Coefficient 8.

Les entretiens qui suivent chacune des épreuves d'admission portent sur le contenu de la leçon ou de l'explication présentée par le candidat.

Des deux explications qui font l'objet des quatrième et cinquième épreuves, une seule, déterminée par tirage au sort, porte sur un texte inscrit au programme.

PROGRAMME DE L'AGREGATION EXTERNE DE LETTRES CLASSIQUES 2016

LITTÉRATURE FRANÇAISE

- Christine de Pizan, *Le Livre du duc des vrais amants*, édition, traduction et présentation par Dominique Demartini et Didier Lechat, Paris, Champion Classiques, p. 133-423.
- Michel de Montaigne, *Essais*, livre III, édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, collection « Folio classique ».
- Molière, *Le Tartuffe* et *Le Misanthrope*, édition de Robert Jouanny, Paris, Classiques Garnier.
- Denis Diderot, *Le Neveu de Rameau*, édition de Pierre Chartier, Paris, Le Livre de Poche classique, p. 39-170.
- Victor Hugo, *Les Contemplations*, édition de Ludmila Charles-Wurtz, Paris, Le Livre de Poche classique.
- Jean Giono, *Les Âmes fortes*, Paris, Gallimard, collection « Folio ».

LITTÉRATURES GRECQUE ET LATINE

Auteurs grecs

- Sophocle, *Ajax*, texte établi par A. Dain et traduit par P. Mazon, introduction et notes par J. Alaux, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Platon, *Gorgias*, dans : Œuvres, tome III, deuxième partie, texte établi par A. Croiset, avec la collaboration de L. Bodin, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Callimaque, *Hymnes*, texte établi et traduit par E. Cahen, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Flavius Josèphe, *La Guerre des Juifs*, livre V, texte établi et traduit par A. Pelletier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome III.

Auteurs latins

- Lucrèce, *De la Nature*, livre II, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Sénèque, *Lettres à Lucilius*, livres I et II, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Quintilien, *Institution oratoire*, livre X, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome VI.
- Prudence, *Contre Symmaque*, livre II, texte établi et traduit par M. Lavarenne, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome III.

**AGREGATION EXTERNE DE LETTRES CLASSIQUES :
CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES**

- Dissertation française sur un sujet se rapportant à un programme d'œuvres : date non communiquée.
- Thème latin : date non communiquée.
- Thème grec : date non communiquée.
- Version grecque : date non communiquée.
- Version latine : date non communiquée.

AGREGATION DE GRAMMAIRE

DESCRIPTIF DES EPREUVES DE L'AGREGATION EXTERNE SECTION GRAMMAIRE

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note **zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévus pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Le **programme** des épreuves est **publié sur le site internet du ministère** chargé de l'Éducation nationale.

ÉPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

- **Composition française sur un sujet se rapportant à un programme d'auteurs indiqué à l'avance**
Durée : 7 heures
Coefficient 9
- **Thème latin**
Durée : 4 heures
Coefficient 5
- **Thème grec**
Durée : 4 heures
Coefficient 5
- **Épreuve à option de grammaire et linguistique (sur les textes du programme réduit)**

L'épreuve comporte **deux compositions** (à chaque option correspondent une composition principale et une composition complémentaire) :

- o Première composition (composition principale)
Durée : 4 heures 30
Coefficient 8

Option A : français ancien et moderne.

Option B : grec et latin.

- o Deuxième composition (composition complémentaire)
Durée : 2 heures 30
Coefficient 4

Option A : grec et latin.

Option B : français ancien et moderne.

- **Version latine**
Durée : 4 heures
Coefficient 5

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'**apprécier la capacité du candidat**, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à **prendre en compte** dans le cadre de son enseignement **la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions** (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs qui le portent**, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

- **Explication préparée d'un texte de français moderne tiré des auteurs du programme**
Durée de la préparation : 2 heures
Durée : 30 minutes
Coefficient 12

L'explication est suivie :

- **d'une interrogation** de grammaire consacrée à des questions simples de grammaire normative que le jury propose à ce moment au candidat (durée : 10 minutes)
- **d'un entretien** entre le jury et le candidat consacré à l'ensemble de l'épreuve (durée : 10 minutes).
- **Explication préparée d'un texte latin ou d'un texte grec tiré des auteurs du programme, selon tirage au sort**
Durée de la préparation : 2 heures
Durée : 30 minutes
Coefficient 9

Avant le commencement des épreuves orales, un **tirage au sort précisera si le candidat doit**, pour les épreuves 2 et 3, **faire une explication préparée latine et une explication improvisée grecque, ou inversement.**

L'explication est suivie :

- **d'une interrogation** de grammaire consacrée à des questions simples de grammaire normative que le jury propose à ce moment au candidat (durée : 10 minutes)
- **d'un entretien** entre le jury et le candidat consacré à l'ensemble de l'épreuve (durée : 10 minutes).
- **Explication improvisée, sans dictionnaire, d'un texte de latin ou de grec, selon tirage au sort, choisi hors du programme**
Durée de la préparation : 45 minutes
Durée : 15 minutes
Coefficient 6

Avant le commencement des épreuves orales, un **tirage au sort précisera si le candidat doit**, pour les épreuves 2 et 3, **faire une explication préparée latine et une explication improvisée grecque, ou inversement.**

L'explication est suivie :

- **d'une interrogation** de grammaire consacrée à des questions simples de grammaire normative que le jury propose à ce moment au candidat (durée : 5 minutes)
- **d'un entretien** entre le jury et le candidat consacré à l'ensemble de l'épreuve (durée : 10 minutes).
- **Exposé de grammaire et linguistique à propos d'un texte du programme**
Durée de la préparation : 2 heures
Durée : 30 minutes
Coefficient 9

A propos d'un texte choisi dans le programme réduit, le candidat **expose une ou plusieurs questions de linguistique et/ou de grammaire**. Il a la faculté de **montrer**, au-delà des exemples du texte, **ses connaissances générales de la langue**.

Le candidat subit obligatoirement l'épreuve orale correspondant à l'option choisie à l'écrit :

Option A : français ancien ou français moderne

Option B : grec ou latin.

L'épreuve est suivie d'un entretien de 20 minutes.

PROGRAMME DE L'AGREGATION EXTERNE DE GRAMMAIRE 2016

Littérature française

- Christine de Pizan, *Le Livre du duc des vrais amants*, édition, traduction et présentation par Dominique Demartini et Didier Lechat, Paris, Champion Classiques, p. 133-423.
- Michel de Montaigne, *Essais*, livre III, édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, collection « Folio classique ».
- Molière, *Le Tartuffe* et *Le Misanthrope*, édition de Robert Jouanny, Paris, Classiques Garnier.
- Denis Diderot, *Le Neveu de Rameau*, édition de Pierre Chartier, Paris, Le Livre de Poche classique, p. 39-170.
- Victor Hugo, *Les Contemplations*, édition de Ludmila Charles-Wurtz, Paris, Le Livre de Poche classique.
- Jean Giono, *Les Âmes fortes*, Paris, Gallimard, collection « Folio ».

Littératures grecque et latine

Auteurs grecs

- Sophocle, *Ajax*, texte établi par A. Dain et traduit par P. Mazon, introduction et notes par J. Alaux, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Platon, *Gorgias*, dans : Œuvres, tome III, deuxième partie, texte établi par A. Croiset, avec la collaboration de L. Bodin, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Callimaque, *Hymnes*, texte établi et traduit par E. Cahen, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Flavius Josèphe, *La Guerre des Juifs*, livre V, texte établi et traduit par A. Pelletier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome III.

Auteurs latins

- Lucrèce, *De la Nature*, livre II, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Sénèque, *Lettres à Lucilius*, livres I et II, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Quintilien, *Institution oratoire*, livre X, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome VI.
- Prudence, *Contre Symmaque*, livre II, texte établi et traduit par M. Lavarenne, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome III.

N. B. Pour l'épreuve écrite de linguistique (composition principale et composition complémentaire) ainsi que pour l'exposé oral de grammaire et linguistique, le programme ne comporte que les passages suivants :

LITTÉRATURE FRANÇAISE

- Christine de Pizan, *Le Livre du duc des vrais amants*, v. 2011-3451, édition, traduction et présentation par Dominique Demartini et Didier Lechat, Paris, Champion Classiques, p. 250-374.
- Michel de Montaigne, *Essais*, livre III, édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, collection « Folio classique », p. 201-481.
- Molière, *Le Misanthrope*, en entier, édition de Robert Jouanny, Paris, Classiques Garnier.
- Denis Diderot, *Le Neveu de Rameau*, édition de Pierre Chartier, Paris, Le Livre de Poche classique, p. 39-170.
- Victor Hugo, *Les Contemplations*, livres III à V, édition de Ludmila Charles-Wurtz, Paris, Le Livre de Poche classique, p. 167-392.
- Jean Giono, *Les Âmes fortes*, Paris, Gallimard, collection « Folio », de la p. 120 (« Qui le croit ? Personne. On le sait, que tu es futée ») jusqu'à la fin du roman.

LITTÉRATURES GRECQUE ET LATINE

Auteurs grecs

- Sophocle, *Ajax*, v. 719-1420, texte établi par A. Dain et traduit par P. Mazon, introduction et notes par J. Alaux, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Platon, *Gorgias*, 447a – 486 d, dans : Œuvres, tome III, deuxième partie, texte établi par A. Croiset, avec la collaboration de L. Bodin, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Callimaque, *Hymnes*, I, II et IV, texte établi et traduit par E. Cahen, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Flavius Josèphe, *La Guerre des Juifs*, livre V, § 1 à 290, texte établi et traduit par A. Pelletier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome III.

Auteurs latins

- Lucrèce, *De la Nature*, livre II, v. 1-599, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
- Sénèque, *Lettres à Lucilius*, livre II en entier, texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

- Quintilien, *Institution oratoire*, livre X, ch. 1, § 1 à 131, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome VI.
- Prudence, *Contre Symmaque*, livre II, v. 1-565, texte établi et traduit par M. Lavarenne, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome III.

**AGREGATION EXTERNE DE GRAMMAIRE :
CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES**

- Composition française se rapportant à un programme d'auteurs indiqué à l'avance : date non communiquée.
- Thème latin : date non communiquée.
- Thème grec : date non communiquée.
- Épreuve à option de grammaire et linguistique comportant deux compositions : Composition principale (option A : français ancien et moderne ; option B : grec et latin) : date non communiquée.
- Composition complémentaire (option A : grec et latin ; option B : français ancien et moderne) : date non communiquée.
- Version latine : date non communiquée.

CALENDRIER DES EPREUVES D'AGREGATION INTERNE

- **Agrégation interne de lettres modernes**

- Composition à partir d'un ou de plusieurs textes d'auteurs de langue française du programme des lycées : date non communiquée.
- Composition française portant sur un programme d'œuvres d'auteurs de langue française et postérieures à 1500 : date non communiquée.

- **Agrégation interne de lettres classiques**

- Composition à partir d'un ou de plusieurs textes des auteurs de langue française du programme : date non communiquée.
- Version grecque ou latine, au choix des candidats : date non communiquée.

CERTIFICATS DE LANGUE (CLES 2) ET INFORMATIQUE (C2i2E) EXIGÉS DES LAURÉATS AUX CONCOURS DU SECOND DEGRÉ À COMPTER DE LA SESSION 2012

N.B. : informations valables pour la session 2014, données ici sous réserve de reconduction en 2017

Ci-dessous : le texte publié sur le site du Ministère. Il en ressort que les lauréats de l'agrégation de lettres modernes sont automatiquement dispensés du CLES 2 (présence d'une épreuve de langue vivante au concours). Les lauréats de lettres classiques et de grammaire, en revanche, doivent vérifier s'ils relèvent de tel ou tel cas de dispense. Enfin, tous les lauréats d'agrégations littéraires doivent obtenir le C2i2e dans les trois ans suivant leur titularisation. La préparation au C2i2e n'est PAS assurée à l'IUFM pour les agrégatifs.

Texte de la page :

<http://www.education.gouv.fr/cid56637/certificats-exiges-des-laureats-des-concours-du-second-degre.html>

En cas de réussite à un concours externe, interne ou troisième concours du second degré, **les lauréats devront obtenir dans les trois années suivant leur titularisation le certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES2) et le certificat informatique et internet de niveau 2 "enseignant" (C2i2e).**

Deux certificats exigés après la titularisation

Un décret en cours de publication prévoit que les candidats ayant subi avec succès les épreuves d'un concours du second degré aux sessions 2012, 2013 et 2014 exceptionnelle disposeront d'un délais de trois ans à compter de leur titularisation pour obtenir les certificats en langue et en informatique. Les lauréats des concours de COP et des concours et examens professionnalisés réservés n'ont pas à justifier de ces certificats.

Certificats exigés après la titularisation des lauréats des concours :

le certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES2) ou toute autre certification délivrée en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen par une administration, par un établissement ou un organisme public ou privé, notamment à la suite d'un examen ou d'un test standardisé, et attestant de la maîtrise d'une langue étrangère à un niveau de qualification **correspondant au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues**, [Liste indicative de certifications en langues étrangères autres que le CLES2](#)

le certificat informatique et internet de niveau 2 "enseignant" (C2i2e) ou toute autre certification ou diplôme délivré dans un État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France et attestant de la maîtrise de compétences professionnelles dans l'usage pédagogique des technologies numériques comparables à celles du référentiel national du C2i2e.

Les mêmes dispositions s'appliquent aux **lauréats** ayant subi avec succès les épreuves des concours de recrutement des maîtres des établissements d'**enseignement privés sous contrat** qui devront en justifier pour l'obtention d'un **contrat ou d'un agrément définitif**

Lauréats dispensés de produire les certificats

Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré

Dispositions permanentes

Sont dispensés de produire le CLES2 :

les **lauréats des concours** de recrutement de personnels enseignants du second degré dans la **section langues vivantes étrangères** ou qui ont subi, y compris à titre d'option, une épreuve en langue vivante étrangère dans une autre section de ces concours,

les lauréats produisant un diplôme sanctionnant un **cycle d'études postsecondaires d'au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères**, acquis en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen,

les lauréats justifiant du diplôme du **baccalauréat général, technologique ou professionnel** comportant l'indication "**section européenne**", "**section de langue orientale**" ou "**option**

internationale", ou de la délivrance simultanée du diplôme du baccalauréat général et d'un diplôme de fin d'études secondaires étranger, prévue à l'article D. 334-23 du code de l'éducation, ou d'un diplôme de fin d'études secondaires ou de l'enseignement supérieur d'un État étranger dont les épreuves se déroulent en majeure partie dans une langue autre que le français,

les lauréats **ressortissants d'un État membre de l'Union européenne** ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, lorsque le français n'est ni leur langue maternelle, ni la langue officielle ou l'une des langues officielles de l'État considéré, et qui justifient **d'avoir effectué tout ou partie de leur scolarité obligatoire dans des établissements enseignant dans la langue ou dans l'une des langues de leur pays d'origine, autre que le français,**

les lauréats justifiant d'une **certification complémentaire dans le secteur disciplinaire "enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique "**, délivrée en application de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public, relevant du ministre chargé de l'éducation, et aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat ,

les **mères ou pères d'au moins trois enfants,**

les **sportifs de haut niveau.**

Certificat informatique et internet de niveau 2 "enseignant"

Les lauréats des sections de concours pour lesquelles les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (Tice) figurent au programme des épreuves ou pour lesquelles au moins une épreuve comporte une présentation pédagogique avec utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (Tice) **sont dispensés** de produire le C2i2e.

Liste des concours et sections concernés :

Agrégation interne et CAERPA de mathématiques
Agrégation interne et CAERPA de sciences de la vie-sciences de la Terre et de l'Univers
Capes externe et Cafep-Capes de documentation
Capes externe et Cafep - Capes de sciences physiques et chimiques
Capes interne et CAER-Capes de documentation
Troisième concours du Capes et troisième Cafep-Capes de documentation
Capes interne et CAER-Capes de mathématiques
Capes interne et CAER-Capes de sciences de la vie et de la Terre
CAPLP externe et CAFEP- CAPLP de mathématiques-sciences physiques
CAPLP interne et CAER-CAPLP de mathématiques-sciences physiques.

Les **mères ou pères d'au moins trois enfants et les sportifs de haut niveau** sont également dispensés.

Lauréats reconnus justifier des certificats

Sont reconnus justifier des deux certificats :

- les lauréats ayant ou ayant eu la qualité **d'enseignant ou de personnel d'éducation titulaire**
- les lauréats ayant ou ayant eu la qualité de **maître contractuel ou agréé à titre définitif des établissements d'enseignement privés sous contrat**, quelle que soit l'échelle de rémunération
- les lauréats ayant la qualité **d'enseignant non titulaire** des établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat d'association ou celle de **personnel non titulaire exerçant des fonctions d'éducation** dans ces mêmes établissements, et **qui bénéficient d'un contrat à durée indéterminée**
- les lauréats des concours de l'enseignement public, ayant ou ayant eu la qualité de fonctionnaire ou une qualité assimilée par référence aux dispositions de l'article 10 du décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française, et qui justifient d'un titre ou diplôme les qualifiant pour enseigner ou pour assurer des fonctions d'éducation dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, autres que la France.

III / PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

CALENDRIER DE LA PRÉPARATION AUX AGRÉGATIONS INTERNES

AGREGATION INTERNE LETTRES MODERNES

Les cours ont lieu le **mercredi** après-midi au Lycée Lavoisier, 19, rue Henri Barbusse 75005 Paris (salle A1 pour les lettres modernes).

le **samedi** après-midi à la Sorbonne en salle D 665.

les « **Journées cinéma** » auront lieu dans les locaux de l'université Paris Diderot (Halle aux farines, amphi 7).

Début des cours : le **mercredi 7 septembre** pour la didactique ; le **mercredi 5 octobre** pour les cours de littérature.

Coordination des formations : Christophe Pradeau (pradeau.christophe@orange.fr)

Intervenants. Didactique : Xavier Bourdenet (xavier.bourdenet@espe-paris.fr) ; **Éric Hoppenot** (ehoppenot@gmail.com). **Littérature française** : Moyen Âge (Christine de Pizan). Clotilde Dauphant : clotilde.dauphant@gmail.com ; XVI^e s. (Montaigne). Alexandre Tarrête : alexandre.tarrete@paris-sorbonne.fr ; XVIII^e s (Beaumarchais). Virginie Yvernault : virginie.yvernault@gmail.com ; XIX^e s. (Hugo). Myriam Roman : myriam.roman@free.fr ; XX^e s. (Giono). Denis Labouret : denis.labouret@paris-sorbonne.fr ; **Littérature comparée** (« Formes de l'action poétique »). Anne Ducrey : anne.ducrey@dbmail.com ; **Langue française** : Cécile Narjoux (cnarjoux@free.fr) ; **Cinéma** (Desplechin) : Jacqueline Nacache (jacqueline.nacache@univ-paris-diderot.fr).

PREMIER SEMESTRE

Jour	Lettres modernes	
Mercredi 7 septembre	13h30-19h30	Didactique (É. Hoppenot)
Mercredi 14 septembre	13h30-19h30	Didactique (É. Hoppenot)
Mercredi 21 septembre	13h30-19h30	Didactique (X. Bourdenet)
Mercredi 28 septembre	13h30-16h30	Didactique (É. Hoppenot)
Mercredi 5 octobre	13h30-16h30 16h30-19h30	XVI ^e Didactique (É. Hoppenot)
Samedi 8 octobre	13h30-16h30	XVIII ^e
Mercredi 12 octobre	13h30-16h30 16h30-19h30	XIX ^e Didactique (Xavier Bourdenet)
Samedi 15 octobre	13h30-16h30	XVIII ^e
Mercredi 19 octobre	13h30-16h30 16h30-19h30	Grammaire Didactique (Xavier Bourdenet)
<i>Vacances de la Toussaint</i>	<i>Vacances Toussaint</i>	<i>Vacances de la Toussaint</i>
Samedi 5 novembre	9h30-16h30	<i>Journée cinéma</i>
Mercredi 9 novembre	13h30-16h30 16h30-19h30	Didactique (É. Hoppenot) XX ^e
Samedi 12 novembre	9h.-16h.	<i>Concours blanc de littérature française (amphi Cauchy et Milne Edwards)</i>
Mercredi 16 novembre	13h30-16h30 16h30-19h30	XIX ^e Didactique (É. Hoppenot)
Samedi 19 novembre	13h30-16h30	<i>Concours blanc de didactique ?</i>
Mercredi 23 novembre	13h30-16h30 16h30-19h30	Moyen Âge Didactique (Xavier Bourdenet)

Mercredi 30 novembre	13h30-16h30 16h30-19h30	Didactique (Xavier Bourdenet) XIX ^e
Mercredi 7 décembre	13h30-16h30 16h30-19h30	Didactique (É. Hoppenot) XX ^e
Samedi 10 décembre	13h30-16h30	XVIII ^e
Mercredi 14 décembre	13h30-16h30 16h30-19h30	XVI ^e Didactique (É. Hoppenot)
<i>Vacances de Noël</i>	<i>Vacances de Noël</i>	<i>Vacances de Noël</i>
Mercredi 4 janvier	13h30-16h30 16h30-19h30	Didactique (X. Bourdenet) XX ^e
Mercredi 11 janvier	13h.30-16h30 16h30-19h30	Didactique (X. Bourdenet) XVI ^e
Mercredi 18 janvier	13h30-15h30 15h30-18h30	Grammaire Moyen Âge

SECOND SEMESTRE

Jour	Lettres modernes	
Mercredi 22 février	13h30-16h30	Littérature comparée
Samedi 25 février	9h30-16h30	<i>Journée cinéma</i>
Mercredi 1 ^{er} mars	13h30-15h30	Grammaire
Samedi 4 mars	13h30-16h30	Littérature comparée
Mercredi 8 mars	13h30-16h30	XIX ^e
Samedi 11 mars	9h30-16h30	<i>Journée cinéma</i>
Mercredi 15 mars	13h30-16h30	XX ^e
Samedi 18 mars	13h30-16h30	XVIII ^e
Mercredi 22 mars	13h30-16h30	Moyen Âge
Samedi 25 mars	13h30-16h30	Littérature comparée
Mercredi 29 mars	13h30-16h30	XVI ^e

Pour toutes les demandes de renseignement, s'adresser à Christophe Pradeau, maître de conférences en Littérature française: pradeau.christophe@orange.fr

AGREGATION INTERNE LETTRES CLASSIQUES

La préparation inter-académique à l'agrégation interne de lettres classiques aura lieu le mercredi après-midi au lycée Lavoisier (19, rue Henri Barbusse, 5^e arrondissement) et, à titre exceptionnel en cas de nécessité, le samedi après-midi en Sorbonne (salle D 664). Les cours commenceront le mercredi 21 septembre. Attention, la préparation n'est ouverte qu'aux stagiaires qui se seront inscrits au préalable dans le cadre des plans d'offre de formation proposés par les rectorats de Paris et de Versailles (ouverture traditionnelle des serveurs en juin, pas de réouverture en septembre) ; les personnes en poste dans d'autres académies désireuses de suivre cette préparation doivent faire une demande de dérogation auprès des rectorats de Paris ou de Versailles le plus tôt possible, dès le mois de juin.

Pour toute demande de précisions complémentaires, s'adresser à Caroline Magdelaine, maître de conférences en grec ancien et coordinatrice pédagogique de la préparation, à l'adresse caroline.magdelaine@paris-sorbonne.fr.

MODULES DE PREPARATION A L'AGREGATION EXTERNE

Ces modules sont destinés aux étudiants déjà titulaires d'un master ou d'une équivalence de master.

Les modules de préparation à l'agrégation ne donnent lieu qu'à une évaluation formative. Ils ne sont pas « diplômants ».

PRESENTATION DU « MODULE » DE PREPARATION A L'AGREGATION DE LETTRES MODERNES

Semestre 1	Libellé de l'UE	Libellé des EC	Durée CM (nb d'heures)		Durée TD (nb d'heures)	
			par semaine	par semestre	par semaine	par semestre
UE 1 MILMAG1U	Littératures françaises	Littérature	1h30	19h30	1h30	19h30
		Littérature	1h30	19h30	1h30	19h30
		Littérature	1h30	19h30	1h30	19h30
		Littérature	1h30	19h30		
		Littérature	1h30	19h30		
		Littérature	1h30	19h30		
		Littérature oral sur programme				4
Littérature hors programme				3	39	
UE 2 MILMAG2U	Littérature comparée	Question 1	2	26	1h30	19h30
		Question 2	2	26	1h30	19h30
UE 3 MILMAG3U	Ancien français		2	26	2	26
UE 4 MILMAG4U	Français moderne		4	52	6	78
UE 5 MILMAG5U	Langues vivantes				3	39
UE 6 MILMAG6U	Langues anciennes (latin ou grec)		1	13		

Semestre 2	Libellé de l'UE	Libellé des EC	Durée CM (nb d'heures)		Durée TD (nb d'heures)	
			par semaine	par semestre	par semaine	par semestre
UE 1 M2LMAG1U	Littératures françaises	Littérature			1h30	19h30
		Littérature			1h30	19h30
		Littérature			1h30	19h30
		Littérature oral programme			4h	52h
UE 2 M2LMAG2U	Littérature comparée	Question 1	1h30	19h30	1h30	19h30
		Question 2	1h30	19h30	1h30	19h30
UE 3 M2LMAG3U	Littératures françaises hors programme	Littérature française hors programme			3h	39h
UE 4 M2LMAG4U	Epreuve professionnelle	Epreuve professionnelle	1h	13h	2h	26h

**PRESENTATION DU « MODULE » DE PREPARATION A
L'AGREGATION DE LETTRES CLASSIQUES**

Sem. 1	Libellé de l'UE	code EC	Libellé des EC	Durée CM (nb d'heures)		Durée TD (nb d'heures)	
				par semaine	par semestre	par semaine	par semestre
UE 1	Littératures françaises	EC	Littérature française :	1h30	19h30	1h30	19h30
		EC	Littérature française :	1h30	19h30	1h30	19h30
		EC	Littérature française :	1h30	19h30	1h30	19h30
		EC	Littérature française :	1h30	19h30		
		EC	Littérature française :	1h30	19h30		
		EC	Littérature française :	1h30	19h30		
		EC	Littérature française : oral sur programme			4	52
UE 2	Langue latine	EC	Version			1	13
		EC	Thème			1	13
UE 3	Langue grecque	EC	Version			1	13
		EC	Thème			1	13
UE 4	Littérature latine	EC	Littérature latine : auteurs du programme	4	52		
		EC	Littérature latine : épreuve orale hors programme			1	13
UE 5	Littérature grecque	EC	Littérature grecque : auteurs du programme	4	52		
		EC	Littérature grecque : épreuve orale hors programme			1	13

Sem. 2	Libellé de l'UE	code EC	Libellé des EC	Durée CM (nb d'heures)		Durée TD (nb d'heures)	
				par semaine	par semestre	par semaine	par semestre
UE 1	Littératures françaises	EC	Littérature française			1h30	19h30
			Littérature française			1h30	19h30
			Littérature française			1h30	19h30
			Littérature française : oral sur programme			4	52
UE 2	Langue latine	EC	Version			1	13
		EC	Thème			1	13
UE 3	Langue grecque	EC	Version			1	13
		EC	Thème			1	13
UE 4	Littérature latine et littérature grecque	EC	Littérature latine : auteurs du programme	4	52		
		EC	Littérature latine : épreuve orale hors programme			1	13
		EC	Littérature grecque : auteurs du programme	4	52		
		EC	Littérature grecque : épreuve orale hors programme			1	13
UE 5	Langue française	EC1	Ancien français			1h30	19h30

**PRESENTATION DU « MODULE » DE PREPARATION A
L'AGREGATION DE GRAMMAIRE**

Sem. 1	Libellé de l'UE	code EC	Libellé des EC	Durée CM (nb d'heures)		Durée TD (nb d'heures)	
				par semaine	par semestre	par semaine	par semestre
UE 1	Littérature française	EC	Littérature française	1h30	19h30	1h30	19h30
		EC	Littérature française	1h30	19h30	1h30	19h30
		EC	Littérature française	1h30	19h30	1h30	19h30
		EC	Littérature française	1h30	19h30		
		EC	Littérature française	1h30	19h30		
		EC	Littérature française	1h30	19h30		
		EC	Littérature française oral sur programme			4	52
UE 2	Langues anciennes	EC1	Version latine			1	13
		EC2	Thème latin			1	13
		EC3	Latin : épreuve hors programme			1	13
		EC4	Thème grec			1	13
		EC5	Grec : épreuve hors programme			1	13
UE 3	Linguistique ancienne	EC1	Linguistique latine	2	26		
		EC2	Linguistique grecque	2	26		
UE 4	Langue française	EC1	Ancien français	2	26	2	26
		EC2	Français Moderne	4	52	6	78

Sem. 2	Libellé de l'UE	Code EC	Libellé des EC	Durée CM (nb d'heures)		Durée TD (nb d'heures)	
				par semaine	par semestre	par semaine	Par semestre
UE 1	Littérature française	EC	Littérature française			1h30	19h30
			Littérature française			1h30	19h30
			Littérature française			1h30	19h30
			Littérature française : oral sur programme			4	52
UE 2	Langues anciennes	EC	Version latine			1	13
		EC	Thème latin			1	13
		EC	Latin : épreuve hors programme			1	13
		EC	Thème grec			1	13
		EC	Grec : épreuve hors programme			1	13
UE 3	Littératures anciennes	EC	Littérature latine : auteurs du programme	4	52		
		EC	Littérature grecque : auteurs du programme	4	52		
UE 4	Linguistique ancienne	EC	Linguistique latine	3	39		
		EC	Linguistique grecque	2	26		
UE 5	Epreuve professionnelle	EC	Epreuve professionnelle	1	13	2	26

CALENDRIER DES CONCOURS BLANCS

- 5 novembre 2016 : 8h30 - 12h30 : version grecque (LC). Lieu : UFR de Grec, salle du 2e étage (bibliothèque)
- 12 novembre 2016 de 9h à 16h : dissertation littérature française (agreg externe et interne, LM et LC). Lieu : amphi Cauchy, amphi Milne Edwards et salle le Verrier
- 26 novembre 2016 : 9h -13h : version latine n°1 (4h, LM et LC). Amphi à préciser.
- 3 décembre 2016 : 8h30-12h30 : thème grec (LC et grammaire). Lieu : UFR de Grec, salle du 2e étage (bibliothèque)
- 3 décembre 2016 : 9h -12h : français moderne 1 (LM). Lieu : amphi Cauchy
- 10 décembre 2016 : 9h-13h: thème latin 1 (LC). Amphi à préciser.
- 10 décembre 2016 : 8h30-12h30 : version grecque ou version latine (agrégation interne de LC). Lieu : UFR de Grec, salle du 2e étage (bibliothèque)
- 10 décembre : 9h-13h : version d'allemand. Lieu : salle G. 366 (esc. G au 2è étage)
- 10 décembre : 9h-13h : Version d'anglais. Lieu : amphi Champollion.
- 7 janvier 2017 : 8h30 -12h30 : version grecque (LC). Lieu : UFR de Grec, salle du 2e étage (bibliothèque)
- 7 janvier 2017 : 9h-13h : version d'allemand. Lieu : salle G. 366 (esc. G au 2è étage)
- 14 janvier 2017 : 9h-13h : version latine n°2 (LM et LC). Amphi à préciser.
- 21 janvier 2017 : de 9h à 16h : dissertation littérature française (agreg externe LM et LC). Lieux : amphis Cauchy et Le Verrier
- 28 janvier : 8h30 - 12h30 : thème grec (LC et Grammaire). Lieu : UFR de Grec, salle du 2e étage (bibliothèque)
- 28 janvier 2017 : 9h-13h : version d'allemand. Lieu : salle G. 366 (esc. G au 2è étage)
- 28 janvier : 9h-13h : Version d'anglais. Lieu : amphi Cauchy
- 4 février 2017 : 9h à 16h : dissertation littérature comparée (agreg externe LM). Lieu : amphis Cauchy et le Verrier
- 4 février 2017 : 9h - 13h : thème latin n°2 (LC). Amphi à préciser.
- 11 février 2017 : 9h -11h30 : Ancien français (LM). Lieu : amphi Cauchy
- 11 février 2017 : 13h -16h : français moderne 2 (LM). Lieu : amphi Cauchy

Le nombre élevé des candidats préparant l'agrégation à Paris Sorbonne (Paris IV) nous contraint à réserver les épreuves de concours blancs aux étudiants régulièrement inscrits.

CALENDRIER DES JOURNEES D'ETUDE

Vendredi 4 novembre (après-midi) et Samedi 5 novembre (journée) : journées d'agrégation sur l'œuvre du XIXe siècle. Amphi à préciser (Organisation: Florence Naugrette, en collaboration par Paris 3 et Paris 7).

Samedi 19 novembre 2016 : journée d'agrégation en langue française sur l'ensemble des auteurs au programme. Amphi Descartes. (Organisation Christine Silvi et Romain Benini)

Jeudi 19 janvier : journée d'agrégation sur René Char. Amphi Cauchy (Organisation: Laure Michel)

Vendredi 20 janvier : journée d'agrégation sur la nouvelle question de littérature comparée. Amphi Cauchy. (Organisation: Anne Tomiche)

ENSEIGNEMENTS DE LITTÉRATURE SPECIFIQUES AU PARCOURS ET AUX MODULES DE PRÉPARATION AUX AGREGATIONS DE LETTRES ET DE GRAMMAIRE

SAUF MENTION CONTRAIRE, LES COURS ONT LIEU EN SORBONNE.

ATTENTION : DES COURS SERONT PREVUS DURANT L'INTERSEMESTRE (janvier 2017)

Le calendrier de ces enseignements sera diffusé sur votre portail ENT

Agrégation : Cours Magistraux 2016-2017

Littérature française (seulement au S1)

Moyen Age	Lundi 09h-10h	Sylvie Lefèvre	Amphi Richelieu
XVIe siècle	Lundi 10h-11h	Franck Lestringant	Amphi Richelieu
XVIIe siècle	Lundi 11h-12h	Georges Forestier	Amphi Richelieu
XIXe siècle	Mardi 09h-10h	Florence Naugrette	Amphi Cauchy
XVIIIe siècle	Mardi 10h-11h	Pierre Frantz	Amphi Cauchy
XXe siècle	Mardi 11h-12h	Jean-François Louette	Amphi Cauchy

Le calendrier des siècles étudiés peut légèrement varier à la rentrée.

Littérature comparée (S1)

Question « Inspirations méditerranéennes »	Mardi 14h-17h	*Jean-Yves Masson	Amphi Guizot
Question « Formes de l'action poétique »	Mardi 14h-17h	*Anne Tomiche	Amphi Guizot

* En alternance une semaine sur deux.

Littérature comparée (S2)

Question « Formes de l'action poétique »	Mardi 14h-17h	*Anne Tomiche	Amphi Guizot
Question « Inspirations méditerranéennes »	Mardi 14h-17h	*Jean-Yves Masson	Amphi Guizot

* En alternance, une semaine sur deux.

Agrégation 2016-2017 : Travaux dirigés — Semestre 1

Littérature française XIXe s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	Lundi 13h-14h30 Lundi 14h30-16h	Myriam Roman	Amphi Michelet
Littérature comparée : « Inspirations méditerranéennes »	Groupe 1 : Groupe 2 :	Lundi 13h-14h30 Lundi 14h30-16h	Judith Sarfati-Lanter	D690
Littérature française médiévale/littérature française XVIe	Groupe 1 : Groupe 2 :	Mercredi 15h-16h30 Mercredi 16h30-18h	Clotilde Dauphant (Moyen-Âge)/Alexandre Tarrête En alternance	Amphi Milne Edwards
Littérature française XX s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	Jeudi 15h-16h30 Jeudi 16h30-18h	Denis Labouret	D690
Littérature comparée “Formes de l’action poétique”	Groupe 1 : Groupe 2 :	Jeudi 15h-16h30 Jeudi 16h30-18h	Anne Ducrey	G366
Hors Programme *	XIXe-XXe s.	Jeudi 18h-19h30	François de Saint-Chéron	Amphi Michelet
Hors Programme *	XVIe-XVIIIe s.	Vendredi 15h-16h30	Adeline Lionetto/Stéphanie Loubère	Amphi Michelet
Colles d’agrégation		Lundi 16h-20h	Selon calendrier	Amphi Michelet

* Les étudiants sont invités à suivre les deux TD d’explication improvisée (« Hors programme »).

Cours de version en langue, semestre 1:

Anglais (avec M. Lagae-Devoldere)	mercredi	08h-10h	Denis Lagae-Devoldere	Champollion (Sorbonne)
Anglais (avec M. Kalck)	mercredi	08h-10h	Xavier Kalck	Amphi Descartes (Sorbonne)
Espagnol (10 séances)	mercredi	09h-10h30	Florence d’Artois	Salle ... (Institut d’Études ibériques)
Allemand	mercredi	17h-19h	Mme de Oliveira	Salle ... (Malesherbes)
Italien	mercredi	10h30-12h	Isabelle Lavergne	Salle G063 (Sorbonne)

Agrégation 2016-2017 : Travaux dirigés — Semestre 2

Littérature française XVIIe s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	Lundi 13h-14h30 Lundi 14h30-16h	Delphine Reguig	Amphi Michelet
Littérature comparée : “Inspirations méditerranéennes”	Groupe 1 : Groupe 2 :	Lundi 13h-14h30 Lundi 14h30-16h	Judith Sarfati-Lanter	G366
Littérature française Moyen Age/Littérature française XVIe s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	Mercredi 15h-16h30 Mercredi 16h30-18h	Clotilde Dauphant/Alexandre Tarrête En alternance	G366
Littérature française XVIIIe siècle	Groupe 1 : Groupe 2 :	Jeudi 15h-16h30 Jeudi 16h30-18h	Jean-Christophe Igalens	D664
Littérature comparée « Formes poétiques de l’action »	Groupe 1 : Groupe 2 :	Jeudi 15h-16h30 Jeudi 16h30-18h	Anne Ducrey	G366
Hors Programme *	XIXe-XXe s.	Lundi 10h-11h30	Mariane Bury	Amphi Milne Edwards
Hors Programme *	XVIe-XVIIIe s.	Mercredi 18h-19h30	Stéphanie Loubère	G366
Hors Programme *	XVIe-XVIIIe s.	Jeudi 18h-19h30	Boris Lyon-Caen	Amphi Michelet
Hors Programme *	XIXe-XXe s.	Vendredi 09h30-11h	Jacques Guilhembet	Amphi Michelet
Colles d’agrégation		Lundi 16h-20h	Selon calendrier	Amphi Michelet

Les étudiants sont invités à suivre un TD d’explication « hors programme » XVIe-XVIIIe siècles **ET** un TD d’explication « hors programme » XIXe-XXe s.

Cours de version en langue, Semestre 2:

Anglais (avec M. Lagae-Devoldere)	mercredi	08h-10h	Denis Lagae-Devoldere	Champollion
Anglais (avec M. Kalck)	mercredi	08h-10h	Xavier Kalck	Amphi Quinet
Espagnol (10 séances)	mercredi	09h-10h30	Florence d’Artois	Salle ... (Institut d’Etudes ibériques)
Allemand	mercredi	17h-19h	Mme de Oliveira	Salle ... (Malesherbes)
Italien	mercredi	10h30-12h	Isabelle Lavergne	Salle Paul Hazard

ENSEIGNEMENTS DE LANGUE FRANÇAISE SPECIFIQUES AU PARCOURS ET AUX MODULES DE PREPARATION AUX CONCOURS

AGREGATION DE LETTRES MODERNES ET DE GRAMMAIRE

SEMESTRE 1

Cours magistraux

Ancien français (jusqu'aux vacances de Noël)

Vendredi	8h-11h	M. Colombo, J. Ducos et O. Soutet	Amphi Michelet
----------	--------	-----------------------------------	----------------

Français moderne

XVIe siècle	Mercredi	13h-14h	A.P. Pouey-Mounou	Champollion
XVIIe siècle	Mercredi	12h-13h	G. Siouffi	Champollion
XVIIIe siècle	Mercredi	14h-15h	G. Siouffi	Champollion
XIXe siècle	Mardi	12h-13h	J. Durrenmatt	D. 690 (Sorbonne)
XXe siècle	Mardi	13h-14h	F. Neveu	Champollion

Travaux dirigés

Ancien français

S1 et intersemestre

Groupe 1	Jeudi	9h-11h	S. Hériché-Pradeau	G. 366
Groupe 2	Jeudi	11h-13h	S. Hériché-Pradeau	D. 664

S1 et début S2

Groupe 3	Jeudi	10h-12h	G. Vesseyre	Salle à préciser
Groupe 4	Vendredi	13h-15h	S. Marcotte	Ceroc

XVIe siècle

Groupe 1	Vendredi	10h-11h	G. Couffignal	E. 655
Groupe 2	Vendredi	11h-12h	G. Couffignal	Michelet
Groupe 3	Vendredi	12h-13h	G. Couffignal	F. 659

XVIIe siècle

Groupe 1	Vendredi	13h-14h	K. Abiven	Cauchy
Groupe 2	Vendredi	14h-15h	K. Abiven	Salle de grec 1er
Groupe 3	Vendredi	15h-16h	K. Abiven	E. 658

XVIIIe siècle

Groupe 1	Mardi	13h-14h	V. Raby	F. 368
Groupe 2	Mardi	14h-15h	V. Raby	G. 063
Groupe 3	Mardi	17h-18h	V. Raby	Guizot

XIXe siècle

Groupe 1	Jeudi	12h-13h	R. De Villeneuve et R. Bénini	Quinet
Groupe 2	Jeudi	13h-14h	R. De Villeneuve et R. Bénini	Quinet
Groupe 3	Jeudi	14h-15h	R. De Villeneuve et R. Bénini	Quinet

XXe siècle

Groupe 1	Vendredi	12h-13h	F. Leca-Mercier	D 664 (Sorbonne)
Groupe 2	Vendredi	13h-14h	F. Leca-Mercier	D 664 (Sorbonne)
Groupe 3	Vendredi	14h-15h	F. Leca-Mercier	D 664 (Sorbonne)

SEMESTRE 2

Stages filés de mise à niveau (réservés aux Master recherche)

Ancien français	Lundi	15h-16h	G. Vesseyre	Salle à préciser
Français moderne (stylistique)	Mardi	10h-11h	K. Germoni	Ceroc
Français moderne (grammaire)	Lundi	13h-14h	M. Vallespir	D 664 (Sorbonne)

AGREGATION DE LETTRES CLASSIQUES

SEMESTRE 2

Préparation à l'épreuve grammaticale de l'oral (10 séances)

Jeudi	9h-11h	G. Couffignal et K. Germoni	F. 040
-------	--------	-----------------------------	--------

Préparation aux épreuves portant sur l'auteur du Moyen-âge (10 séances)

Vendredi	10h30-12h	S. Hériché-Pradeau	Cauchy
----------	-----------	--------------------	--------

ENSEIGNEMENTS DE LATIN

1^{ère} année : Master MEEF - Lettres

Option Lettres Classiques : (M1 et M2LCLATN):

JB GUILLAUMIN (16 séances)	Mercredi	11h-13h 12h-14h	Epigraphie (UFR Grec) « au sem. 2
----------------------------	----------	--------------------	--------------------------------------

Option Lettres Modernes : (M2LMLATN) semestre 2 :

J. DROSS	Vendredi Lundi	9h-11h 10h-12h	E 655 Bibliothèque UFR	en février à partir de mars
----------	-------------------	-------------------	---------------------------	--------------------------------

AGREGATION DE LETTRES MODERNES : VERSION LATINE (M3-M4LTAGLM)

Groupe 1	Mme MOREL	Jeudi	9h -10h	D 664
Groupe 2	Mme RAFFARIN	Jeudi	10h-11h	D 664
Groupe 3	MN	Lundi	16h-17h	Milne Edwards

AGREGATIONS DE LETTRES CLASSIQUES ET DE GRAMMAIRE

AUTEURS (M3-M4LT1ALA):

Lucrèce	Mme CASANOVA-ROBIN	Jeudi	12h-13h	D 665
Sénèque	Mme DUCOS	Jeudi	14h-15h	Grec 1er
Quintilien	Mme FRANCHET	Vendredi	10h-11h	D 690
Prudence	M. ZARINI	Vendredi	8h – 9h	Salle D 690

VERSION (M3-M4LT1VRL):

Groupe 1	Mme SERIS	Mardi	16h-17h	G 063 (S1) puis G 075 (S2)
Groupe 2	Mme SOLER	Vendredi	13h-14h	Salle à préciser

THEME (M3-M4LT1THL):

Groupe 1	Mme UTARD	Lundi	12h – 13h	S.1 : Grec 1 /S2 : F 051
Groupe 2	M. BRACHET	Mercredi	14h – 15h	D 664

EPREUVE HORS PROGRAMME– Agrégation LC (M3-M4LT1OHL):

M. GARCEA	Mercredi	17h-18h	Salle à préciser
-----------	----------	---------	------------------

AGREGATION DE GRAMMAIRE (M3-M4LT1QLL):

QUESTIONS DE LINGUISTIQUE LATINE :

M. MARTZLOFF	Jeudi	8h-9h	Bibliothèque UFR
M. BRACHET	Jeudi	11h – 12h	J 326 (esc.G, 3è)

PREPARATION A L'ORAL :

Mme MOREL	Vendredi	10h-11h	Bibliothèque UFR
-----------	----------	---------	------------------

AGREGATION d'ESPAGNOL (M3-M4LTAGES):

M. ZARINI	Vendredi	9h30-10h30	UFR d'Etudes Ibériques
-----------	----------	------------	------------------------

ENSEIGNEMENTS DE GREC

PREPARATION A L'AGREGATION DE LETTRES CLASSIQUES ET DE GRAMMAIRE	SEMESTRES 1 et 2
---	-------------------------

Cours d'auteur (communs aux deux agrégations)

M3/M4 GR 1 AGR	Sophocle, <i>Ajax</i>			
sem. 1	Vendredi	14h-16h (tous les 15 jours)	Salle de Grec 1	Mme HUNZINGER
sem. 2	Lundi	16h-17h	Salle de Grec 1	M. DEMONT
M3/M4 GR 1 AGR	Callimaque, <i>Hymnes</i>			
	Lundi	13h-14h	S1 Amphi. Champollion/S2 E658	Mme ARNOULD
M3/M4 GR 1 AGR	Flavius Josèphe			
	Jeudi	17h-19h	Salle de Grec 1	M. MUNNICH
M3/M4 GR 1 AGR	Platon, <i>Gorgias</i>			
	Mercredi	11h-13h (tous les 15 jours)	Salle de Grec 1	M. PONTIER

Thème grec (commun aux deux agrégations)

M3/M4 GR 1 THG (choisir un groupe)				
Groupe 1	Mercredi	8h-9h	Salle d'Epigraphie	Mme BAUDOIN
Groupe 2	Vendredi	14h-16h (tous les 15 jours)	Salle de Grec 1 (sem. 1) Grec 2 (sem. 2)	Mme HUNZINGER

Version grecque (spécifique à l'agrégation de Lettres Classiques)

M3/M4 GR 1 VRG (choisir un groupe)				
Groupe 1	Lundi	16h-18h (tous les 15 jours)	Salle de Grec 1	Mme SABIANI
Groupe 2	Mercredi	11h-13h (tous les 15 jours)	Salle de Grec 1	M. PONTIER

Linguistique (spécifique à l'agrégation de Grammaire)

M3/M4 GR 1 QLG Question de linguistique grecque				
	Mercredi	17h-19h (tous les 15 jours)	Salle Grec 2	Mme LE FEUVRE
et	Mardi	14h-15h	Salle de Séminaire (sem. 1) Salle d'Epigraphie (sem. 2)	M. EGETMEYER

Préparation à l'oral

M4 GR 1 OHG	Préparation à l'oral hors programme, agrégation de grammaire			
Après les écrits :	Jeudi	17h-18h	Salle de Séminaire	Mme Hunzinger

M3/4 GR 1 OHG	Préparation à l'oral, agrégation de Lettres classiques (en colle individuelle, voir tableau d'affichage)			
Semestre 1	Vendredi	16h-17h	Salle de séminaire	Mme HUNZINGER
	(oral hors programme)			
Semestre 2	Mardi	13h-15h	Salle de séminaire	Mme SABIANI
	(en alternance oral sur programme et hors programme)			

STAGES INTENSIFS DE REMISE À NIVEAU ORGANISES PAR L'UFR DE LANGUE FRANÇAISE DE L'UNIVERSITE DE PARIS IV

Public concerné :

ÉTUDIANTS INSCRITS EN MASTER MEEF À PARIS IV

Stage intensif d'Ancien Français

Les jeudi 1^{er}, vendredi 2, lundi 5 et mardi 6 septembre 2016
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (amphithéâtre Cauchy)

Ce stage accéléré (26h) est destiné aux étudiants débutant en ancien français qui rejoignent le cursus de Lettres modernes en licence 3 ou qui vont préparer les concours (CAPES et agrégations de Lettres modernes, de Grammaire et de Lettres classiques). Il s'adresse à des étudiants qui, rejoignant en cours de route le cursus des Lettres modernes, n'ont pas eu l'occasion de suivre les enseignements d'histoire des langues romanes en L1, ni d'ancien français en L2. Or les compétences acquises lors de ces deux premières années de licence constituent des bases indispensables pour suivre aisément les enseignements de L3 ainsi que pour préparer les concours de l'enseignement secondaire (CAPES et agrégation).

Pour permettre à ces étudiants débutants de faire leur rentrée dans de bonnes conditions, le stage les aidera à se familiariser rapidement avec la langue médiévale. Dans cette perspective, ces séances s'ouvriront sur une brève introduction à l'histoire du français qui sera destinée à fournir quelques repères géographiques et historiques. Ensuite, la priorité sera donnée :

a) à la **phonétique historique**. Outre qu'elle fait l'objet d'une question spécifique au CAPES comme à l'agrégation, une approche diachronique de la phonétique du français est nécessaire pour aborder la morphologie de la langue médiévale. Après avoir aidé les étudiants à différencier graphies et phonèmes, on abordera quelques chapitres importants de l'évolution de la prononciation française (accentuation, diphtongaisons spontanées, nasalisation des voyelles simples et des diphtongues, vélarisation de [l] ; aperçu sur les palatalisations).

b) à la **morphologie**. L'ancien français est une langue à déclinaisons, et des relevés ciblés dans différents textes fourniront une matière propice pour appréhender ce système en observant les déclinaisons des substantifs, des adjectifs et de certains déterminants. En outre, des cours de synthèse portant sur les conjugaisons au XIII^e siècle (ciblés notamment sur les futurs, le passé simple, le présent) doteront les étudiants des armes nécessaires pour analyser en synchronie les verbes figurant dans ces textes.

c) à la **syntaxe**. Certains traits spécifiques de la langue médiévale (emploi d'une déclinaison, omission fréquente du sujet grammatical, ordre des mots, etc.) seront commentés. La priorité sera donnée à quelques-unes de ces caractéristiques qui, troublant les repères du lecteur moderne, font obstacle à la compréhension des textes anciens : leur analyse devrait faciliter la lecture autonome des œuvres médiévales, dont seront tirés les exemples étudiés.

Inscriptions lors de la première séance auprès de Mme Hélène Bui

Enseignant responsable : Hélène Bui

Stage de (re)mise à niveau en Linguistique française

Les mercredi 7 (amphithéâtre Milne Edwards), jeudi 8 (amphithéâtre Cauchy), vendredi 9 (amphithéâtre Milne Edwards) et lundi 12 (amphithéâtre Guizot) septembre 2016

de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Qu'est-ce qu'un morphème ? Qu'est-ce qui distingue une relative d'une conjonctive ? Pourquoi doit-on considérer le conditionnel comme un temps et non un mode ? En 25 heures, le stage de linguistique française se propose d'apporter des éléments de réponse à ces questions, mais aussi à bien d'autres que se posent (ou devraient se poser) les étudiant(e)s de niveau L3 à M2 préparant un concours de l'Éducation nationale.

Il concerne en particulier les étudiant(e)s qui n'ont pas suivi de formation en linguistique française durant leurs premières années d'études post-bac, et qui ont donc besoin d'acquérir des connaissances fondamentales dans cette matière. Celles et ceux qui souhaiteraient consolider ou mettre à jour des acquis sont naturellement les bienvenu(e)s.

Le programme du stage comprend :

- l'apport des principales notions de morphologie et de sémantique lexicale ;
- un rappel de points essentiels en morphosyntaxe et en sémantique des parties du discours.

Chaque séance combine exposés théoriques et exercices d'application. Les inscriptions se font lors de la première séance auprès de l'enseignant responsable.

Inscriptions lors de la première séance auprès de M. Antoine Gautier

Enseignant responsable : Antoine Gautier

Stage intensif de mise à niveau en stylistique

Les mardi 13 (amphithéâtre Guizot), mercredi 14 (amphithéâtre Milne Edwards), jeudi 15 (amphithéâtre Guizot) et vendredi 16 (amphithéâtre Guizot) septembre 2016

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Ce stage intensif de 26 heures réparties sur quatre jours, s'adresse aux étudiants entrant en Licence ou en Master de Lettres Modernes et qui, venant des classes préparatoires ou d'autres formations, n'ont jamais eu l'occasion de faire de la stylistique.
--

A travers un cours théorique et des applications sur des textes de la littérature française, on abordera les notions de base concernant :

- *le lexique : lexie, signifiant, signifié, relations sémantiques, réseaux lexicaux, lexie et texte*
- *l'énonciation : notions de base, discours/récit, discours rapportés, l'énonciation littéraire, la description*
- *quelques notions de pragmatique : définition, actes de langage, implicite, analyse conversationnelle*
- *les figures : place des figures dans la rhétorique, classement des figures, étude des plus importantes*
- *la caractérisation : définition, actualisations fondamentale et de surface, caractérisation spécifique, caractérisation générale*
- *la phrase : phrase et énonciation, phrase et syntaxe, ordre intrasyntagmatique, ordre suprasyntagmatique, mélodie et rythme.*

Inscriptions lors de la première séance auprès de Mme Claire Stolz

Enseignant responsable : Claire Stolz